ARTHEMIS MUSIQUE
www.arthemis-musique.fr

Compte rendu
ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 15/10/15

Etaient présents :
87 membres présents – 6 pouvoirs
Madame Vasillica CHARNAY – Conseillère Municipale – Membre de la commission Culture
M. Pierre LURIN – Conseiller Municipal et Départemental de l'AIN
Mme Josette BESSET représentait le journal LE PROGRES
M. Eric ECKERT représentait le journal LA VOIX DE L'AIN

Invités excusés :
M. Xavier BRETON - Député de l'Ain
M. Damien ABAD – Président du Conseil Départemental
Mme Caroline TERRIER - Vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la Culture
Mme Hélène BERTRAND – Conseillère Départementale - Présidente de la Commission Culture
M. Jean François DEBAT – Maire de BOURG EN BRESSE
M. Guillaume LACROIX - Maire-Adjoint chargé de la Culture
M. Michel FONTAINE – Président de Bourg en Bresse Agglomération
M. Nicolas STROESSER - Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental
Mme Claire MARINONI - Directrice de l'ADDIM

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs, bonsoir et bienvenue.

Tout d'abord je voulais présenter mes excuses de n'avoir pas été plus présent auprès des élèves et parents d'élèves dans les cours, de plus la semaine dernière avec l'accident de Christian, je n'ai pas pu aller vous saluer et souhaiter la bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents. Voilà donc bienvenue à toutes et à tous, bienvenue à cette Assemblée Générale. Je rappelle que cette association existe depuis 1997 officiellement, et que nous sommes toujours aussi nombreux à cette AG. C'est un signe de bonne santé, et c'est d'autant plus important que nous avons besoin d'échanger sur le devenir de notre chère association.

C'est donc avec plaisir, et entouré des 14 membres du Conseil d'Administration que j'ouvre cette ASSEMBLEE GENERALE d'ARTHEMIS MUSIQUE. Votre présence importante ce soir témoigne de l'intérêt que vous portez à notre association et à son devenir. Tout d'abord bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents.

INTERVENTION de Christian CAILLE (Professeur de Musique & Chef de Chœur)

« Bonsoir à toutes et à tous, bienvenue à cette Assemblée Générale, juste un petit mot pour vous remercier d'être là ce soir.

Cette Assemblée Générale est pour moi la dernière d'une grande série.

Est-il besoin de rappeler tous le sens de ma vie professionnelle passée avec vous ? En tous cas, cela a été pour mois un immense enrichissement, soutenu à bouts de bras par de fidèles alliés, devenus pour la plupart des amis, et… une épouse déguisée en « ange gardien ».

Vous m'avez toutes et tous permis de diffuser et de communiquer ce que je pense être un privilège : « les différents aspects de ma musique ».

Par le chant, ou par l'instrument, nous avons partagé de sacrés bons moments, croisé des regards complices, ressenti ce qu'est le trac, transpiré en montant et démontant des podiums, les sonos…. je pourrais en citer encore davantage…

Mais cette saison n'est pas terminée, et nous avons décidé une fois encore d'aller changer au Théâtre de Bourg le samedi 16 avril en réunissant les 3 chœurs : Galère, Voidum et Jazz par chœur. Ce sera bien sûr une grande fête que nous espérons partager avec notre fidèle et toujours nombreux public (familles et amis).

D'autres concerts sont prévus dans le courant de l'année….

Les instrumentistes pourront aussi nous montrer leurs talents vers la fin de l'année, une date reste encore à définir, et j'en profiterai pour vous payer le « ch'tiot canon de l'amitié ».

Voilà ! encore « merci » à tous toutes et à vous tous et « VIVE LA MUSIQUE » ! »

RAPPORT D' ACTIVITE SAISON 2013/2014 présenté par Chantal CAILLE – Secrétaire

(période : 1er JUILLET 2014 au 30 JUIN 2015)

DATES	GROUPES	LIEUX	COMMENTAIRES
Vendredi 04/07/14	LA GALERE reçoit LA MARLAGNE De NAMUR (Belgique)	Accueil + Repas offert par les choristes de LA GALERE + Visite du Vieux Bourg avec l'Office de Tourisme	
Samedi 05/07/14		Visite de Pérouges avec dégustation galette & pétillant offert par la Confrérie pérougearde du caveau des Chevalières + Concert gratuit des deux chorales place de la Comédie à Bourg en Bresse dans le cadre des « Samedis en ville »+ Réception officielle de la Ville de Bourg avec cocktail dans le 3ème Cloître de Brou en présence de Mrs LACROIX et LORA-TONET	
Dimanche 06/07/14		Visite du Monastère Royal de Brou + Repas de clôture au SO CLUB à Viriat	
8/07/14	VOIDUM	Plaine Tonique de MONTREVEL	Concert public dans le cadre des animations d'été de la Plaine Tonique
20/09/14	JAZZ PAR CHOEUR	Foyer rural de MONTFLEUR (39)	Concert public organisé par le Foyer Rural de Montfleur
12/10/14	JAZZ PAR CHOEUR	(39) ORBAGNA	Concert public dans le cadre du festival « JAZZ EN REVERMONT »
16/10/14	ASSEMBLEE GENERALE & INAUGURATION LOCAUX		
19/10/14	LA GALERE	Salles des Fêtes de PERONNAS	Concert public organisé par les Resto du Coeur
8/11/14	VOIDUM	Salles des Fêtes de POLLIAT	Concert public organisé par le Club de l'Amitié
22/11/14	VOIDUM	Salles des Fêtes de PERONNAS	Concert public organisé par le LIONS CLUB DOYEN
7/12/14	LA GALERE	S. des Fêtes VILLEREVERSURE	Concert public organisé par le Comité des fêtes de Villereversure au profit du Téléthon
28/02/15	LA GALERE VOIDUM JAZZ PAR CHOEUR	Théâtre 01 BOURG EN BRESSE	2 concerts organisés par ARTHEMIS MUSIQUE avec la participation exceptionnelle de Raphaële ATLAN dans le cadre du projet « FEMMES DE JAZZ » en partenariat avec l'ADDIM
14/03/15	VOIDUM	Salle des fêtes de PONT D'AIN	Concert public organisé par les Amis de la Catherinette
11/04/15	VOIDUM	Stade Marcel Verchère 01 BOURG EN BRESSE	Hymnes nationaux anglais et français lors des deux matchs France-Angleterre des « -17 ans » et « -20 ans »
6/06/15	JAZZ PAR CHOEUR	S. des Fêtes VILLEREVERSURE	Concert public organisé par l'ECHO DU SURAN (1ères partie assurée par L'ECHO DU SURAN)
13/06/15	VOIDUM	Salle des Fêtes de MARBOZ	Concert public organisé par la Chorale LA CANTAVIVE (1ère partie assurée par LA CANTAVIVE)
14/06/15	AUDITION des enfants des ateliers claviers et guitares à la FERME A JAZZ - 01 BOURG EN BRESSE Avec un mini-concert de Malhory MARET offert par ARTHEMIS MUSIQUE		
21/06/15	JAZZ PAR CHOEUR	Fête de la Musique 01 BOURG EN BRESSE	Une prestation a capella sous la fresque des Bons enfants + une prestation sonorisée dans la cour de la Préfecture
24/06/15	Elève « Guitares »	Ecole des Vavres à ST DENIS Ecole de l'Alagnier à BOURG	Démonstration des élèves guitaristes (enfants + adultes) avec la participation des élèves des deux écoles
27/06/15	JAZZ PAR CHOEUR	Sous les halles de TREFFORT	Concert public dans le cadre du festival MUSICOLLINES
28/06/15	SORTIE DE FIN D'ANNEE des adhérents ARTHEMIS MUSIQUE Caveau Bugiste à Vongnes dans le cadre de leurs journées portes ouvertes		

COMPTES D'EXPLOITATION PREVISIONNELS 2015/2016 (présentés par Jean-Claude GHERARDI)

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SALAIRES ET CHARGES CHEF DE CHOEUR	58 000	ACTIVITES MUSICALES CHORISTES	18 000
PRIME DEPART RETRAITE	19 000	ACTIVITES MUSICALES INSTRUMENTS	22 000
FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	700	REPRISE SUR PROVISIONS (Ret 19000+Prime2000)	21 000
AMORTISSEMENT MATERIEL	1 100		
PETITES FOURNITURES (papeterie, cartouches encre ...)	300	CONCERTS & MANIFESTATIONS	5 000
ADHESIONS DIVERSES(AGLCA, Addim,Corde V Clicasso)	120	THEATRE BOURG CONCERT	23 820
ASSURANCES	690	VENTE CD	1 600
HONORAIRES COMPTABLE	1 300	SUBVENTIONS VILLE DE BOURG,CONSEIL GENERAL	1 840
FLUIDES (Eau EDF Impots Assurances)	2 500	SUBVENTIONS VILLE DE BOURG Loyers	5 913
AFFRANCHISSEMENTS	100	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200
LOCATION LOCAUX (Réel 2500€ + Sub 5913€)	8 413	INTERETS BANCAIRES	900
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	1 000		
FRAIS BANCAIRES COTISATIONS	50		
THEATRE BOURG CONCERT	7 000		
TOTAL	100 173	TOTAL	100 173

Christophe Feillens ajoute, concernant les recettes des cours par rapport aux chorales, qu'il ne faut pas stigmatiser l'un par rapport à l'autre en disant que les chorales font des concerts, cherchent des sponsors et financent les cours. Dans les chiffres c'est vrai, mais il faut savoir qu'on n'a jamais fait vraiment de publicité pour remplir, car les journées de Kiki ne sont pas extensibles, et on ne peut pas trop remplir les cours car au-delà d'un certain nombre, c'est la qualité qui pâtit. De plus, depuis sa création, et quel que soit le Président en place, Arthémis a toujours refusé de trier par l'argent, et nos cours sont largement (au moins 30%) au-dessous des tarifs pratiqués sur Bourg. D'autre part, notre intervenant a une ancienneté et des compétences qui le positionnent en haut de la grille des salaires de sa convention collective, et si nous embauchons quelqu'un, il n'aura pas cette ancienneté, et donc il nous coûtera moins cher.

Christophe en profite pour remercier le trésorier, Coco Ghérardi qui passe énormément de temps à faire toutes les simulations financières possibles pour permettre au Conseil d'Administration de discuter de façon éclairée sur l'avenir de notre association et prendre les meilleures décisions.

Coco Ghérardi remercie à son tour Françoise, son adjointe, et Germaine, qui l'ont beaucoup aidé pour faire des simulations d'embauche de salariés, et rend un hommage particulier à Françoise qui, depuis des années, établit les fiches de paie et toutes les déclarations liées au volet social. L'année dernière nous avons eu un contrôle URSAFF qui s'est conclu par une lettre quasiment de félicitations de la part de cet organisme.

Christophe ajoute qu'à partir de cette année, les travaux d'établissement des fiches de paie seront confiés à notre expert comptable car c'est une tâche extrêmement complexe qui engage la responsabilité de l'association.

Ces rapports sont soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité

ELECTIONS

Tiers sortant :	Démissions	Candidature
Chantal CAILLE Caty CORON Jean-Claude GHERARDI Nathalie VIEILLE	Pas de démission	André JOSSERAND
☞ vote global du tiers sortant à main levée : adoption à l'unanimité		

Christophe FEILLENS remercie chaleureusement André JOSSERAND pour sa candidature. Il précise toutefois que les sortants se représentent tous, et qu'en conséquence le Conseil est au complet aux termes de nos statuts. Cela n'empêchera pas Dédé de donner un coup de main comme il l'a toujours fait lors des manifestations que nous organisons.

<u>Le Conseil d'Administration pour renouvellement du bureau se tiendra tout de suite après cette Assemblée Générale</u>

DIALOGUE AVEC LES ADHERENTS

Question de Daniel Jacquet

Qu'en est-il des « échos »concernant la succession de Kiki, « on » parle notamment d'une dame ?

Christophe Feillens

Il n'y a absolument personne « dans les tuyaux » concernant cette succession. Des décisions ont été prises au Conseil d'Administration : nous contactons actuellement, non pas des candidats, mais des personnes susceptibles de nous présenter des candidats, et Kiki a aussi actuellement un contact en direct. Pour le moment il n'y a absolument rien de fait.

Jean-Claude Fromont

Remercie au préalable le CA pour le travail accompli, mais insiste pour avoir de plus amples informations car l'échéance approche, et les adhérents aimeraient bien être informés. D'autant que des interrogations se posent car dans le bilan financier, on a pu voir que les cours coûtent cher et rapportent le moins.

Christophe Feillens

Il ne faut pas stigmatiser les cours, car, comme cela a été déjà dit, il y a des moyens d'agir sur ces coûts, par le biais du salaire de l'intervenant et aussi du prix de la cotisation. Nous nous sommes fixé l'échéance de février pour annoncer ce que nous serons en mesure de faire en fonction de ou des intervenant(s) trouvé(s), que ce soit au niveau des voix ou pour les cours d'instruments afin que nos adhérents puissent se retourner.

***Jean-Claude Fromont** remercie Christophe Feillens pour sa réponse et profite de cette occasion pour remercier chaleureusement l'association et ses membres pour le soutien apporté lors de la période difficile qu'il vient de passer. Christophe souhaite associer Brigitte, l'épouse de Jean-Claude, lui témoigner notre amitié et saluer son courage de la part de nous tous.*

***Jean-Claude Ghérardi** ajoute que beaucoup de simulations ont été faites, notamment sur le poste salarial, et certaines montrent des solutions envisageables. Néanmoins, sommes-nous sûrs que les adhérents (voix ou instruments) resteront avec le nouvel intervenant ou partiront-ils avec Kiki ?*

Gilbert Favier

Déplore qu'il n'y ait pas plus d'informations sur les recherches effectuées, et fait part de son inquiétude quant au devenir de l'association

***Christophe Feillens** rappelle qu'en 2 ans la situation a changé : au départ, Kiki devait abandonner uniquement les cours et rester avec les chorales. Nous n'avions à trouver qu'un ou plusieurs professeurs, mais seulement pour les instruments. Déjà là nous avions des difficultés à trouver « la perle rare ». Cette année, nous devons, non seulement trouver pour les instruments, mais aussi maintenant pour les voix... et il y a 3 formations différentes ! De l'avis de Christophe Duhamel, il y a plus de demandes de la part de chorales qu'il n'y a d'offres sur le marché. Mais nous sommes une association attractive, avec des perspectives intéressantes pour un intervenant, et un équilibre financier non négligeable, capable de salarier quelqu'un à temps complet. Alors il va falloir trouver, et ensuite faire des choix qui ne satisferont peut-être pas tout le monde ou au contraire nous serons peut-être tous très heureux, mais c'est notre travail. Notre but est de trouver la meilleure solution pour que tout le monde y trouve son compte. Comme l'a dit Coco Ghérardi, il y aura sûrement de la « perte en ligne », car forcément les méthodes vont changer avec le départ de Kiki. Il faudra accepter ce changement également, peut-être acheter nos partitions, etc.... il va forcément se passer plein de choses. Nous ne sommes que le 19 octobre, la donne a changé depuis peu, quand Christian a appris par la CARSAT qu'il devait faire 4 trimestres supplémentaires. Il faut s'adapter, et nous ne restons pas sans rien faire. Nous avons fait 2 CA ce mois-ci pour travailler là-dessus, n'ayez pas l'impression qu'on ne s'y intéresse pas, même si pour ma part je ne chante pas. J'ai un rendez-vous prévu le 29/10 avec une autre école de musique qui sature un peu au niveau des locaux, on va voir s'ils ont des intervenants, éventuellement en partenariat. Aucune piste n'est négligée.*

Jean-Claude Ghérardi *répète que si demain nous trouvions l'oiseau rare comme Christian, qui fasse tout : instruments, vocal, arrangements, etc..., nous n'aurions aucun problème financier car il serait payé moins cher (puisque moins d'ancienneté) tout en respectant la convention collective de l'animation et de la musique. En revanche, si nous devions avoir plusieurs intervenants, il faudra trouver quelqu'un pour gérer tout cela. Nous ne sommes pas chefs d'entreprise, et tous bénévoles, nous faisons du mieux qu'on peut.*

Colette Jury *ajoute « cela fait bientôt 3 ans que nous cherchons. L'année dernière, pour le recrutement de Nicolas Garcia, nous avions passé des petites annonces sur une vingtaine sites internet, que nous avions eu seulement 3 candidats (personne pour le clavier) dont 2 que nous avons reçus en entretien un samedi matin (le 3ème ayant des prétentions « farfelues »). Deux personnes compétentes, l'un qui voulait être rémunéré en tant qu'auto-entrepreneur mais dont les horaires de disponibilité ne correspondaient pas à notre demande, et le second (Nicolas Garcia) qui ne pouvait nous donner que 10 heures de cours par semaine. »*

Jean-Louis TISSOT *précise que la qualité du travail du CA n'est pas remis en cause, mais simplement tout ce qui vient de se dire a donné un éclairage à l'assemblée qu'elle semblait ne pas avoir, et c'est bien de savoir ce que vous faites, car j'ai senti une petite tension par moments. Les adhérents sont inquiets de voir partir leur « oiseau rare », il y a peut-être des formulations maladroites, et le seul reproche qu'on peut faire au CA, c'est de ne pas assez raconter ce qu'il fait.*

Intervention de Vasillica CHARNAY

« Bonsoir à toutes et à tous, et merci d'avoir invité Monsieur le Maire à votre AG.

Je le représente ce soir car je suis dans son équipe depuis 2008 et je suis très attachée à ce volet sur l'épanouissement personnel. Sachez que la Ville de Bourg en Bresse vous considère comme une association incontournable.

Je vous trouve un petit peu interrogatifs et vous avez raison de l'être. La Ville de Bourg souhaite que vous trouviez une solution afin que vous puissiez continuer. Comme vous le disiez, vous avez la « perle rare », vous allez la perdre, mais des oiseaux rares il y en a parfois ailleurs, il faut avoir la patience de les chercher. Je suis consciente que vous faites un gros travail de recherche. Gérer les ressources humaines, c'est très compliqué. Demain je serai à l'AG du Personnel de la Ville de Bourg, et je vais co-animer une table de rencontre. Je ne vous dis pas l'angoisse de se retrouver à parler de mutualisation dans un périmètre beaucoup plus large que l'agglo.

Donc vous voyez, les ressources humaines c'est compliqué pour la Ville, c'est compliqué pour une association, parce que, avant tout, vous êtes des bénévoles, ce n'est pas votre travail.

Je vous souhaite bon courage, je suis très attachée à tout ce que vous faites, et la Ville de Bourg en Bresse aura un œil attentif et essaiera de vous accompagner au mieux dans un contexte financier compliqué.

Merci. »

Intervention de Pierre LURIN

« Je vais essayer de ne pas parler avec la casquette du financier, mais plutôt du Conseiller Départemental, tout d'abord pour vous remercier de m'avoir invité, pour saluer le dynamisme de votre association qui favorise l'épanouissement de ses adhérents, qui permet l'épanouissement artistique, culturel, et la diffusion, puisqu'on le voit à travers la production de CD.

C'est pour nous d'abord un encouragement, parce que des associations comme la vôtre savent se mobiliser. On a entendu ce soir des inquiétudes qui s'expriment légitimement, dans un contexte de mutation qui n'est pas simple. Vous êtes une association en bonne santé, ce n'est pas le cas de toutes les associations.

Je voulais également vous féliciter, car c'est une association bien gérée. Il n'est pas simple pour une association d'être employeur, on vient de l'évoquer à l'occasion du futur départ du chef de chœur et des difficultés à recruter et à gérer. Sachez que toutes les associations ne sont pas gérées de la même manière, souvent on a des associations importantes qui sont employeurs, mais qui sont beaucoup plus « subventionno-dépendantes » que vous, et je voudrais vous féliciter parce que vous savez trouver les moyens de rechercher les financements, saluer les partenaires qui vous accompagnent et les bénévoles du Conseil d'Administration savent également rechercher ces partenaires, les fidéliser, et faire en sorte que vous puissiez continuer à assumer votre rôle social, et en même temps le plaisir, et c'est effectivement quelque chose de remarquable.

Vous dire également que le Conseil Départemental n'intervient que modestement sur le budget de votre association. La nouvelle équipe départementale est en pleine redéfinition de sa politique culturelle, sous l'égide de Caroline Terrier, sa Vice-Présidente et Hélène Maréchal Présidente de la Commission Sport et Culture, pour favoriser d'abord la qualité culturelle, la diffusion, les partenariats, la mutualisation, faire en sorte que l'on définisse, dans l'aide au milieu culturel, des critères les plus objectifs possibles.

Nous maintiendrons évidemment le soutien au monde culturel, et même si votre dossier de demande de subvention n'est pas encore déposé, je ne doute pas que, tenant compte des critères qui aujourd'hui ne sont pas totalement définis, nous pourrons continuer à vous aider.

Nous comprenons vos inquiétudes, mais votre association a déjà 20 ans, une équipe soudée et dynamique qui vous permettra sans doute de passer ce cap. Vous avez eu l'inquiétude des locaux, cela a été souligné, une solution a été trouvée. Maintenant d'autres inquiétudes se font jour, mais je ne doute pas que vous saurez tous ensemble surmonter ces difficultés parce que la passion est là, et c'est l'essentiel. »

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Président remercie l'assemblée et les intervenants, clôt la séance et invite l'assemblée à se retrouver autour du verre de l'amitié et du buffet campagnard offerts par Arthémis Musique.

Président



Christophe FEILLENS